

FIXATION DU PRIX DEFINITIF D'ACQUISITION DES ACTIVITES RADIO DE RTL GROUP EN FRANCE

Le prix définitif d'acquisition s'établit à 199,8 M€ hors trésorerie/dette, contre 216 M€ estimés en décembre 2016.

Le Conseil de Surveillance du Groupe M6 a approuvé les termes et conditions modifiés du projet d'acquisition du pôle radio français de RTL Group après que l'expert indépendant, FINEXSI, a conclu que : « *les conditions financières de l'Opération telles que prévues dans le projet de Contrat de cession de titres et de parts sociales nous paraissent équitables d'un point de vue financier pour les actionnaires de M6.* ».

*

* *

L'opération reste conditionnée à l'issue de la procédure en cours d'information-consultation des instances représentatives du personnel concernées, et à l'approbation du CSA. Le Gouvernement luxembourgeois, par la voix du Commissaire du Gouvernement, a pour sa part donné son accord le 30 mars 2017.

Neuilly, le 23 mai 2017